



Rapport d'activités

2021

TABLES DES MATIÈRES

Le mot du président

Un état des lieux en quelques chiffres

Formation

Concerts, voyages et rencontres

Chœurs

Petites Nouvelles & Petits Nouveaux
Petit Chœur de filles
Grand Chœur de filles
Petits Chanteurs
Chœur d'hommes
Ensemble vocal

Le comité et les collaboratrices et collaborateurs musicaux

Plan de formation

Répartition des membres par âge et par lieu d'habitation

Activités musicales 2020-2021

Projet de transformation

Annexes :

Comptes 2021 révisés avec attestations des réviseurs agréés
Budget 2022-2023

Le mot du président

Curieux, voire périlleux, exercice que celui qui consiste à présenter un rapport d'activité de l'année 2021, suite "logique" de 2020. Que dire sinon que tout a été chamboulé, reporté à plusieurs reprises, que la situation financière de la Schola a été délicate, que sans le soutien fidèle et inconditionnel de la LoRo Valais, sans les aides de l'État du Valais et de la Ville de Sion et sans de nombreux appuis privés, les choses auraient mal tourné, que les espoirs de reprendre enfin des activités normales ont été maintes et maintes fois déçus, que le découragement, la frustration, le sentiment d'impuissance et la crainte ont pu parfois l'emporter sur toute autre considération...?

Or, ce qui reste aujourd'hui, c'est l'idée - paradoxale - qu'on ait pu tirer profit de ces expériences *a priori* négatives afin de s'interroger et se renouveler... C'est ce en tout cas ce qu'a fait la Schola qui n'entend pas sortir de ces deux années et continuer "comme avant". Si l'idéal et l'objectif restent les mêmes, les moyens d'y parvenir peuvent être repensés. La crise du COVID est donc exploitable comme une chance de se projeter dans une approche renouvelée. En rappelant les activités de la Schola durant les deux dernières années, ce rapport 2021 respecte certes la tradition mais il doit surtout être compris comme l'occasion de présenter le projet de transformation que la Schola a résolu de mettre sur pied sans trop tarder.



Un état des lieux en quelques chiffres

- Plus de 130 chanteuses et chanteurs de 5 à 25 ans.
- 8 collaborateurs musicaux.
- Une incroyable série de répétitions et de prestations annulées
- Près de 25 heures de formation musicale chaque semaine.
- Des projets en *stand by* et une profonde réflexion sur l'avenir de la Schola

Un peu d'histoire

La Schola descend en droite ligne des maîtrises du haut Moyen Age. Écoles au sens large du terme, ces maîtrises assuraient à des enfants issus de milieux plutôt modestes une éducation générale. En contrepartie, les enfants (*pueri*) devenaient par le chant (*cantores*) les agents effectifs et indispensables des offices religieux.

Fondée en 1930, la Schola des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Valère est longtemps restée un chœur formé uniquement de voix masculines. En 2003, le *Chœur de filles* a fait son entrée dans la Schola qui forme actuellement plus de 130 chanteuses et chanteurs de 6 à 25 ans.

Formation

La Schola a pour objectif premier d'offrir « gratuitement » à ses jeunes membres une formation musicale exigeante et complète. Depuis sa fondation, elle poursuit son projet de formation chorale, basé sur la collaboration entre enfants, adolescents et jeunes adultes, les plus âgés soutenant les plus petits jusqu'à ce que, à leur tour, ils soient en mesure de transmettre leur expérience aux nouveaux venus.



Faire partie de la Schola, c'est à coup sûr l'occasion de vivre une expérience originale qui réunit enfants, adolescents et adultes autour d'un idéal commun. Le temps consacré à la formation augmente en fonction de l'âge, allant jusqu'à trois heures par semaine pour les plus grands.

Chaque fille ou garçon, de 4 à 8 ans (1H à 4H) ans participe à des classes préparatoires dans lesquelles lui sont proposés des cours de chant et de solfège durant deux ou trois années. Au terme de ce premier apprentissage, elle ou il devient membre à part entière du chœur et participe dès lors à de nombreuses prestations : concerts, festivals, rencontres musicales diverses, camps musicaux, offices liturgiques.

Les scholistes bénéficient de conditions de travail soignées : un personnel qualifié, placé sous la direction du chef de chœur, Marc Bochud, assure l'instruction de base par du travail en petits groupes (bases de solfège et travail vocal : respiration, intonation, travail) afin de développer progressivement technique vocale et chorale de l'ensemble des chœurs qui constituent la Schola. Ses jeunes membres reçoivent ainsi une formation musicale exigeante et complète, basée sur un répertoire de qualité.



Concerts, voyages et rencontres

Chanter à la Schola, c'est aussi faire du monde entier sa salle de concert. De Jérusalem à Ostende, de Vienne à Montréal, de Moscou à Athènes, de Paris à Vézelay, de Fiesch à Séoul, de Lucerne à Bâle, etc... les voyages effectués par le chœur sont l'occasion de prestations inoubliables, en même temps qu'ils offrent aux enfants une possibilité unique de découvrir des pays et des villes extraordinaires. Les nombreuses activités vécues au sein du chœur sont en outre l'occasion de rencontres chaleureuses et très souvent durables. De concerts en tournées, de congrès en festivals, c'est à la promotion de la plus internationale des langues, le chant, que chaque membre de la Schola de Sion apporte sa contribution.

Les chœurs

Petites Nouvelles / Petits Nouveaux (de 4 ans à 8 ans)



Les *Petites Nouvelles* et les *Petits Nouveaux* constituent deux groupes de filles et garçons de 4 à 8 ans environ (de 1H à 4H) qui travaillent sous la direction de Céline Gillioz, Floriane Vernay et Joséphine Waeber. Pendant trois à quatre ans, ces enfants suivent chaque semaine un cours d'initiation au chant choral avant d'intégrer les rangs du Petit Chœur de filles ou des Petits Chanteurs. Ils se produisent habituellement en public lors des traditionnels concerts de Noël de la Schola, d'une messe et du concert de clôture en fin d'année.

Petit Chœur de filles (de 8 ans à environ 13 ans)

Le *Petit Chœur de filles* accueille des chanteuses âgées d'environ 8 ans à 13 ans, qui, tous les jeudis, s'initient à l'art choral en petits groupes avec Gabrielle Terettaz et Alain Carron pour le solfège et travaillent la voix avec Marie-Marthe Claivaz et Lisa Tatin, avant de se retrouver avec le directeur musical, Marc Bochud, pour l'apprentissage du répertoire. Le *Petit Chœur de filles* se produit lors d'animation de plusieurs messes au Sacré-Cœur ainsi que lors des traditionnels concerts de Noël de la Schola. En 2019, il s'est produit avec la Maîtrise Horizons du Conservatoire de Lausanne et l'Annonciade de Romont à Sion, Lausanne et Ursy.

La répartition des filles en deux chœurs permet de garantir une formation de qualité avec, en groupes restreints, des cours de solfège, de travail vocal et d'étude du répertoire adaptés aux niveaux différents des chanteuses.

Grand Chœur de filles (dès 13 ans)

Le *Grand Chœur de filles* accueille les plus grandes filles, dès 13 ans environ. Il compte actuellement près de 40 chanteuses qui travaillent selon le même principe que le *Petit Chœur de filles* mais à un rythme plus soutenu. Durant ses années d'activités, le *Grand Chœur de filles* de la Schola a progressivement acquis beaucoup d'expérience, en se produisant lors de nombreuses prestations publiques. Les filles de la Schola chantent régulièrement divers concerts et messes dans tout le Valais.

En 2012, elles ont ainsi interprété, avec les Petits Chanteurs, la *Brookes-Passion* de Stölzel à Payerne et dans le cadre du Festival International de Musique Ancienne de Leytron. Pour son dixième anniversaire en 2013 le *Grand Chœur de filles* a présenté le *Stabat Mater* de Pergolesi à Sion et à Monthey lors des Schubertiades d'Espace 2, accompagné par des musiciens de renom : la soprano Brigitte Fournier, le contre-ténor Carlos Mena ainsi que l'Ensemble Les Inventions emmené par Patrick Ayrton. En mai 2016 le Grand Chœur de filles a été invité au 10ème Europäischen Jugendchorfestival à Bâle. Il s'est présenté avec succès au Concours national d'art choral de Montreux (22 avril 2017) où il a obtenu le 2ème prix avec mention *excellent* ainsi que le prix du public.

Petits Chanteurs (de 8 ans à 25 ans)

S'inspirant des maîtrises rattachées, dès le Moyen Age, à une cathédrale, à une abbaye ou à une simple église de ville, la *Schola des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Valère*, fondée en 1930, compte actuellement dans ses rangs plus de quarante garçons et jeunes adultes. Elle a pour but premier d'assurer à chacun de ses membres une formation musicale de qualité, liée notamment à ses fonctions liturgiques.

Chaque année, les Petits Chanteurs assurent un nombre important de prestations. Leur activité, centrée sur l'animation de messes et sur des concerts, a cappella ou avec orchestre, permet à chacun de se familiariser avec un répertoire musical riche et diversifié, basé principalement sur la musique sacrée. Si le chant grégorien, si Victoria, Palestrina, Lassus, Bach, Haydn ou Mozart figurent régulièrement aux programmes des différentes formations chorales de la Schola, celle-ci se fait un point d'honneur d'y inclure de nombreux compositeurs contemporains, notamment des Suisses comme Carlo Boller, Heinrich Sutermeister, Caroline Charrière, Pierre Mamie, Pierre Chatton, François-Xavier Delacoste, Carl Rütli, Eugen Meier ou Valentin Villard.

La Schola des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Valère a pris part à de nombreux voyages (Paris, Bruxelles, Rome, Munich, Salzbourg, Israël, Canada, Grèce, Russie, Corée du Sud etc.). En été 2013, les Petits Chanteurs ont répondu à l'invitation du World Vision Choir Festival de Séoul (Corée du Sud). Lors de ce festival qui réunissait des chœurs d'enfants du monde entier, la Schola était le seul ensemble européen.

Chœur d'hommes



Dès 2003, la Schola propose aux voix d'hommes de se perfectionner au sein d'un chœur d'hommes qui rassemble actuellement une vingtaine de chanteurs pour la plupart encore actifs au sein des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Valère. Le *Chœur d'hommes* de la Schola se produit régulièrement en concert et assume l'animation d'offices dans la paroisse du Sacré-Cœur de Sion et à la Basilique de Valère. Le Chœur d'hommes a remporté deux prix au concours de Fribourg du 24 au 27 mai 2017 : prix du meilleur Chœur en catégorie "Difficile" et prix de la meilleure œuvre religieuse (toutes catégories). Fidèle à ses objectifs, la Schola n'a pas vocation à participer systématiquement à ce genre de concours même si les résultats sont très encourageants. Ils confirment que la Schola assure un travail de grande qualité et ouvrent aussi des portes pour divers concerts.

Ensemble vocal de la Schola

L'ADN de la Schola est de baser son fonctionnement sur la collaboration entre enfants, adolescents et adultes. Mais pour permettre aux plus expérimentés de profiter pleinement de la formation reçue, la Schola a créé en 2008 un ensemble vocal mixte qui aborde de nouveaux répertoires de façon plus performante lors de projets ponctuels. En 2016, le *Requiem* de Victoria a permis aux chanteuses et aux chanteurs d'approfondir leur connaissance de la musique de la Renaissance et de développer leur capacité à chanter en petite formation (entre 3 et 4 chanteurs par voix seulement). Le *Requiem* de Campra et le *Miserere des Jésuites* de Charpentier ont été une ouverture vers la musique française de la fin du XVII^e siècle. Ont suivi *Veni Sponsa* (œuvres inspirées du *Cantique des Cantiques* de Palestrina, Josquin Desprez, Roland de Lassus, etc.) à Sion dans le cadre de la journée marathon du Festival de Sion, puis à Riaz et à Vevey (Festival Off du septembre musical) puis, en mars 2018, un concert *Bach et Schütz* à la basilique de Saint-Maurice (dans le cadre de la saison ordinaire du Martolet). En collaboration avec les Riches Heures de Valère, *L'Allegro, il Penseroso ed il Moderato* de Haendel a été présenté en novembre 2018 à Sion et Lausanne. Après la longue « pause covidienne », placé sous la direction de Pascal Crittin, l'Ensemble vocal a présenté en septembre 2021 un programme résolument contemporain pour chœur, orgue, harpe et percussions avec des œuvres de Britten, Bernstein (*Chichester Psalms*), O'Regan et Whitbourne.

Marc Bochud, direction musicale

De 2000 à 2015, Marc Bochud est à la tête de l'ENSEMBLE VOCAL DEMUSICA de Fribourg. En 2003, il prend la direction du groupe vocal ARS LAETA de Lausanne et de la SCHOLA DE SION. Il enseigne dès 2008 la musique au Collège du Sud à Bulle et dès 2015 il dirige la chorale interfilière de LA MANUFACTURE, Haute école de théâtre et de danse de Lausanne. Son répertoire de chef chœur comporte un large éventail d'œuvres a cappella.

En tant que chef d'oratorio, Marc Bochud dirige de nombreuses œuvres de musique baroque comme la *Passion selon Saint Jean*, le *Magnificat* et un grand nombre de cantates de J. S. Bach, le *Requiem* d'André Campra, divers psaumes et motets de Zelenka, de Charpentier, Purcell, Hasse, etc. Il dirige des messes de Mozart, des oeuvres de Joseph Haydn (*Die Schöpfung*, la *Nelsonmesse*, etc.), de Cherubini (*Requiem en ut*), de Fauré (*Requiem* et diverses œuvres) de Mendelssohn, de Frank, de Kodaly, de Calmel, etc. Pour tous ces projets, il a eu l'occasion de mener différentes formations et orchestres comme l'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LAUSANNE, l'ORCHESTRE CAPRICCIO BASEL, l'ORCHESTRE DE CHAMBRE FRIBOURGEOIS ou l'ORCHESTRE DE LA HAUTE ECOLE DE MUSIQUE DE LAUSANNE.

Marc Bochud s'intéresse volontiers à la création contemporaine. Son répertoire comprend ainsi de nombreuses créations de compositeurs comme Caroline Charrière, Michel Hostettler, Valentin Villard, Carl Rütli, Eugen Meier, Dominique Gesseney-Rappo, Pierre Chatton, etc.

Comité 2021-2022

André Gillioz, *président*
François Vernay, *vice-président*

Marc Bochud, *directeur musical*
Pierre-Yves Maillard, *aumônier*
Marine Beney, *membre*
Anne Broccard, *membre*
Marie Salamin, *membre*
Salomé Schmidt, *membre*
Valentin Berthouzoz, *membre*
Valentin Dayer, *membre*
Jonathan Girod, *membre*

Collaborateurs musicaux

Marc Bochud, *direction musicale*
Marie-Marthe Theytaz, *travail vocal*
Lisa Tatin, *travail vocal*
Gabrielle Terrettaz *sofège*
Alain Carron, *sofège et travail vocal*
Céline Gillioz, *chœurs préparatoires*
Floriane Vernay, *chœurs préparatoires*
Joséphine Waeber, *chœurs préparatoires*

Céline Ribordy, *administration*

Plan de formation (horaires hebdomadaires)

LUNDI

Chœurs préparatoires

17h15 – 18h00	Petites Nouvelles
18h00 – 18h45	Petits Nouveaux

MARDI

Petits Chanteurs – sopranos et altos

17h00 – 18h15	Solfège (petits groupes)
17h00 – 18h15	Travail vocal (petits groupes)
17h00 – 18h15	Travail du répertoire

Petits Chanteurs – ténors et basses

18h15 – 18h50	Solfège (petits groupes)
18h15 – 19h40	Travail vocal et du répertoire

JEUDI

Petit Chœur de filles

17h00 – 17h45	Solfège (petits groupes)
17h00 – 17h45	Travail vocal (petits groupes)
17h00 – 18h25	Travail du répertoire

Grand Chœur de filles

18h00 – 19h10	Solfège (petits groupes)
18h00 – 19h10	Travail vocal (petits groupes)
19h10 – 20h00	Travail du répertoire



VENDREDI

Petits Chanteurs

17h30 – 18h30	Répétition générale
en alternance	

Chœur d'hommes

18h50 – 20h15	Travail du répertoire
---------------	-----------------------

Ensemble vocal

19h00 – 21h30	Travail du répertoire
---------------	-----------------------

A ce programme hebdomadaire s'ajoutent au cours de l'année cinq à six demi-journées de travail pour chaque formation.

SCHOLA DE SION

Répartition des membres selon leur âge

âge	PNF	PNG	PCF	GCF	PC	CH	total	%	
4-5	4	3					7	5%	68%
6-7	10	6					16	12%	
8-10	5	3	12		9		29	22%	
11-13			8	2	8		18	14%	
14-16				13	7		20	15%	
17-18				6	1		7	5%	32%
19-20				7	7		14	11%	
21-22				5	3		8	6%	
23 et plus				6	3	5	14	11%	
	19	12	20	39	38	5	133		

Répartition des membres selon leur domicile

domicile	PNF	PNG	PCF	GCF	PC	CH	total	%	
Sion	13	8	8	10	19	4	62	47%	62%
Uvrier	1	1	1		3		6	5%	
Bramois				4	4		8	6%	
Salins	1		1	2	1		5	4%	
St-Léonard	3						3	2%	
Sierre / Veyras				3			3	2%	5%
Salgesch			1				1	1%	
Hérémente			1	3			4	3%	
Savièse	1		2	5	1		9	7%	
Ayent / Grimisuat		2		6	2		10	8%	
Arbaz			1				1	1%	16%
Erde			1	1	1		3	2%	
Vétroz-Chamoson		1	4	3	4		12	9%	
Nendaz				1			1	1%	
Fully				1			1	1%	
Hors Valais					3	1	4	3%	11%
	19	12	20	39	38	5	133		

LA SCHOLA EN 2020

JANVIER

Samedi 18 janvier, 17h30

Eglise du Sacré-Cœur, Sion
Petits Chanteurs
Messe

FÉVRIER

Samedi 1^{er} février, 17h30

Eglise du Sacré-Cœur, Sion
Grand Chœur de filles
Messe

Dimanche 2 février, 11h00

Chapelle Champsec, Sion
Petit Chœur de filles
Messe

Samedi 16 février, 19h00

Théâtre Le Crochetan, Sion
Ensemble vocal (Grand Chœur de filles)
Spectacle - Myrninerest



MARS

Vendredi 20 mars, 20h00

Eglise du Sacré-Cœur, Sion
90^{ème} anniversaire de la Schola
Tous les chœurs
Création Eli, Eli ! une passion

Samedi 21 mars, 20h00

Eglise du Sacré-Cœur, Sion
90^{ème} anniversaire de la Schola
Tous les chœurs
Création Eli, Eli ! une passion



**DÈS LE 13 MARS ANNULATION
DE TOUTES LES RÉPÉTITIONS
ET TOUTES LES PRESTATIONS**

AVRIL - MAI

**ANNULATION
DE TOUTES LES PRESTATIONS**

DU 2 JUIN AU 26 JUIN

Reprise partielle des répétitions,
toujours en petits groupes avec des
horaires « aménagés » en fonction des
mesures sanitaires en vigueur.



AOÛT

Du samedi 8 au jeudi 13 août

Camp musical à Pontremoli (Italie)
Petit Chœur de filles
Grand Chœur de filles
Petits Chanteurs

Mercredi 13 août, 21h00

Eglise de Pontremoli
Concert

Du vendredi 14 au dimanche 16 août

Camp musical Hospice du Simplon
Ensemble vocal

ANNULATION DE TOUTES LES PRESTATIONS

Du samedi 8 au jeudi 13 août

« Camp musical » à Sion, organisé selon
des horaires adaptés

SEPTEMBRE



Samedi 11 septembre, 17h00

Parvis de l'église paroissiale, Zermatt
Ensemble vocal
Aubade
dans le cadre du *Festival de Zermatt*

Dimanche 12 septembre, 10h00

Eglise paroissiale, Zermatt
Ensemble vocal
Messe concertante
dans le cadre du *Festival de Zermatt*

DU 24 AOÛT AU 23 OCTOBRE

Reprise des répétitions aux horaires
habituels à l'église des Jésuites, mais en
petits groupes et, en raison des mesures
sanitaires, toujours selon des horaires
« aménagés »



NOVEMBRE - DÉCEMBRE

ANNULATION DE TOUTES LES RÉPÉTITIONS ET PRESTATIONS



LA SCHOLA EN 2021

JANVIER - FÉVRIER

Travail individuel, sur inscription, à raison de séance de 30' par scholiste, tous les mardi, jeudi, vendredi de 17h00 à 19h30 environ.

Ce travail vocal personnalisé, adapté au niveau de chaque participant.e est basé sur le répertoire de la Schola.



**AUCUNE
PRESTATION
EN CHOEUR
N'EST AUTORISÉE**



ÉTÉ 2022

OUF, grand soulagement. Après de nombreuses hésitations, le traditionnel camp musical peut être organisé à Moléson-Village.

Bonne participation (65 jeunes), excellente ambiance et joie manifeste des retrouvailles malgré de multiples et variées complications sanitaires : test au départ, au milieu, à l'arrivée et une menace qui plane sur la reprise normale des répétitions et des prestations à la rentrée d'août.

MARS - AVRIL

Dès le lundi 8 mars, reprise des répétitions en groupe et avec masque pour les plus de 20 ans. Répétitions plus ou moins normales pour les plus jeunes... Poursuite du travail vocal personnalisé, adapté au niveau de chaque participant.e et basé sur le répertoire de la Schola pour les plus de 20 ans.

Dans le strict respect des mesures sanitaires, quelques animations liturgiques sont assurées avec de jeunes « solistes », volontaires, notamment durant toute la Semaine sainte. C'est « tout ça de pris ».

MAI - JUIN

Les activités permises se poursuivent, mais avec toutes sortes de restriction : distance, lavage des mains, désinfection des lieux, places assignées à chacun, limitation à un maximum de 15 ou de 30... A dire vrai, on travaille au jour le jour, plus personne ne sachant exactement ce qu'il doit, ce qu'il peut, ce qu'il veut, ce qu'il va finalement pouvoir faire.



SEPTEMBRE

Une grande lueur d'espoir ! L'Ensemble vocal de la Schola est autorisé à lancer les festivités du 90^{ème} anniversaire (qui, pour rappel, était prévu en 2020) avec un concert sous a baguette de Pascal Crittin, directeur en 2000-2002. Un rêve avec un programme très original.

Certaines mesures en vigueur auront parfois laissé songeurs ceux qui ne disposeraient pas d'une salle (ne serait-ce que de 200m²) afin d'y répéter à huit (sept choristes et le directeur)....

24. Les répétitions d'orchestres et de chœurs sont-elles à nouveau possibles à l'intérieur ?

Oui, les répétitions sont autorisées jusqu'à 15 personnes, avec masque et respect des distances. Lorsque le port du masque est impossible, par exemple pour chanter ou jouer de la clarinette, chaque personne doit disposer d'une surface minimale de 25 m² pour son usage exclusif, ou des séparations efficaces doivent être installées.

Dès septembre, le travail masqué s'est donc poursuivi au gré des restrictions, ordres, contre-ordres, avec des vaccinés au-dessus de seize ans et les autres.

Deux derniers concerts ont finalement pu encore être mis sur pied, tout juste avant le retour des annulations... Deux concerts aux titres pleins d'espoir et de volonté d'aller de l'avant, qui résument ce que furent les années 2020 et 2021.

Vive 2022 !

L'Ensemble vocal de la Schola de Sion

Julie Sicre harpe
Thierry Debons percussions
Thomas Kientz orgue
Pascal Crittin et Marc Bochud direction

Alleluia, jubilate!

Musique sacrée

Bernstein, *Chichester Psalms*
Britten, *O'Regan*
Whitbourn
Nystedt

samedi 4 septembre 2021
Basilique, Saint-Maurice
20h30

dimanche 5 septembre 2021
Eglise d'Hérémece
17h00

 Schola de Sion

Prix des places (non numérotées) : 20.-
Etudiants, AVS : 10.-

Réervations par mail à info@schola-sion.ch

Mesures COVID : pas de certificat, nombre de places limité, masque obligatoire

Concert de Noël

Sion
église du Sacré-Cœur
sa 18.12.21 → 20 h
di 19.12.21 → 17 h

Chantons tous Noël!

orgue Nicolas Viatte

Petites Nouvelles
Petits Nouveaux
Petit Chœur de Filles
Grand Chœur de Filles
Petits Chanteurs
Chœur d'Hommes
Direction > Marc Bochud

places non numérotées
adultes 20.-
étudiants / AVS 10.-
gratuit jusqu'à 15 ans
schola-sion.ch

Schola de Sion

Projet de transformation (dès la rentrée 2022-2023)

La Schola travaille sur un projet de transformation afin de pérenniser les deux objectifs que ses statuts définissent à l'Article 2 BUT (point 2.1) :

- a) ... *proposer à tous les garçons et filles du Valais central en âge de chanter dans un chœur, l'accès à une formation musicale de qualité et officiellement reconnue, dispensée par des professeurs expérimentés ;*
- b) ... *aborder à travers leur formation les grandes œuvres du chant choral.* [...]

La révision de la Loi sur la promotion de la culture (LPrC), les analyses que la Commune de Sion mène en matière de soutien aux institutions culturelles et de financement des études artistiques pour les jeunes (cf. rapport demandé à Fabien Girard), la crise du Covid et les perspectives d'une transformation à court ou moyen termes, font qu'il est temps de se questionner sur le fonctionnement d'une école de chant comme la Schola. La situation est bonne, les effectifs, notamment des plus jeunes, sont fournis. Le moment est favorable pour envisager des mesures qui pérennisent son fonctionnement. Il faudrait, idéalement dès la rentrée 2022-2023, mettre en place une structure plus adaptée qui couvrent les trois domaines d'activités suivants :

- le domaine artistique (formation et prestations) ;
- le domaine opérationnel (vie quotidienne des chœurs et prestations) ;
- le domaine administratif (finances, organisation)

Le rapport de Fabien Girard met en évidence deux faits essentiels au sujet de la Schola. D'une part la démarche de la Commune de Sion vise globalement « à amener de la transparence sur les charges liées à la formation musicale. » D'autre part, pour ce qui concerne spécifiquement la Schola, « un rapprochement avec une structure subventionnée serait imaginable. » Les enjeux d'un tel rapprochement doivent prendre en compte les spécificités de la Schola :

- la formation chorale est « gratuite » pour ses membres (aucun cours individuel n'est dispensé) ;
- progressive, elle s'appuie sur une série annuelle d'engagements répartis entre les divers chœurs de la Schola (soit entre quinze et vingt projets par année) ;
- les activités musicales sont dispensées par des musiciens professionnels rémunérés selon des tarifs proches de ceux pratiqués par le Conservatoire cantonal.

Le projet de transformation que vise la Schola implique qu'elle intègre l'Association des Écoles de musique, lien avec le Service Culturel de l'État du Valais. Dans cette optique, la Schola souhaite un rapprochement avec le Conservatoire cantonal de musique (CCM) et son directeur, M. Thierry Debons. Dans un délai assez rapide, d'entente avec tous les membres de son équipe musicale, la Schola veut mettre en place un cursus qui respecte les points suivants :

1. Lancement d'un projet-pilote de « solfège choral », dispensé chaque semaine à raison d'un module d'une trentaine de minutes, adapté à l'âge et au niveau des membres de la Schola et basé sur son répertoire. Dès la rentrée d'août 2022, est prévue la mise en place progressive d'un programme de solfège qui s'étendra ensuite sur une durée de cinq à six ans (horizon 2026-2027).
2. Reconnaissance de la « formation chorale » dispensée à la Schola au même titre que celle prévue pour un « instrument » (piano, violon, etc.) dispensée dans le cadre du CCM.
3. Reconnaissance des concerts et des camps musicaux comme une partie intégrante et indispensable de la formation chorale.

4. Suivi pédagogique : au centre du projet de transformation de la Schola, il doit pouvoir être régulièrement évalué et ajusté durant une période d'au moins cinq ans (de 2022 à 2027), selon des modalités à définir.
5. D'entente avec le directeur du Conservatoire cantonal de musique, évaluation en unités de cours des coûts de la formation chorale et des activités habituelles de la société (concerts, camps) ainsi que des coûts administratifs. En l'état l'évaluation est de 100 UC, soit un coefficient global (tous niveaux confondus) de 0,77.
6. Maintien du personnel en place et renforcement du staff musical et création d'un poste de responsable du projet-pilote de solfège et d'un poste de sous-direction de la Schola.
7. Maintien de ce qui fait l'identité de la Schola et des spécificités qu'elle entend préserver, notamment : statut de la Schola en tant qu'association; statut de ses employés actuels; « gratuité » et absence de sélection ; indépendance artistique; organisation administrative ; postes de « manager choral » et de secrétaire.
8. Demande d'adhésion à l'Association Pôle Musique.
9. En collaboration avec la FSCV (Fédération de Sociétés de Chant du Valais), possibilité de recourir à la Schola et à son personnel spécialisé dans la formation chorale comme un référent pour les chœurs amateurs d'enfants et de jeunes.
10. La question des animations liturgiques est à traiter à part : elles constituent clairement un moyen essentiel pour atteindre les buts fixés par les statuts.

Coûts du projet de transformation

Avec ces transformations qui visent essentiellement l'amélioration de la formation, le budget ordinaire de la Schola s'élèverait à environ 300'000.- par année (cf. budget 2022-2023). Le renforcement de l'encadrement musical est la clé du projet. Les objectifs suivants sont visés :

- a) **Mise en place d'un programme de solfège choral.** Cette mise en place se fait en concertation par deux personnes : Mme Gabrielle Terrettaz et M. Alain Carron qui sont chargés dès la saison 2021-2022 des tâches suivantes :
 - Élaboration d'un programme de solfège qui s'étende sur cinq ou six ans.
 - Préparation de supports pédagogiques (par exemple une douzaine de petits fascicules correspondant à divers domaines traités à chaque étape que les choristes franchiront à leur rythme).
 - Mise en place d'une évaluation annuelle sous une forme à définir.
 - Configuration adaptée des différents groupes de travail.
 - Visites, pour information, dans des écoles de musique qui pratiquent de telles démarches (par exemple Genève ou Annecy) ; formation continue ; etc.
- b) **Mise en place d'un « encadrement choral » ciblé**, en groupes réduits, pour un travail vocal plus personnalisé, adapté aux diverses échéances de la Schola. Pour exemple, la Schola a accepté de préparer un chœur d'enfants pour la *Passion selon Saint-Matthieu* de J.-S. Bach, que le chœur Novantiqua donnera en avril 2022. Préparer de jeunes choristes à ces échéances exige des compétences vocales dont disposent Marie-Marthe Theytaz Claivaz, Lisa Tatin et Alain Carron, personnes rompues à ce type de répertoires et à leurs exigences.
- c) **Sur la base d'un cycle de concerts conçu sur une période de trois à quatre ans**, la Schola organise chaque année au moins un concert avec un orchestre et des solistes professionnels. Pour les années 2022-2023, les projets suivants sont prévus :

- *Eli, Eli! une passion*, création pour chœur, 5 solistes et 10 instruments, (commande faite à Valentin Villard à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la Schola en 2020), en mars 2022.
- Participation du Petit Chœur de Filles au *Festival Chant libre* à Fribourg, le 7 mai 2022.
- Participation du Grand Chœur de Filles et du Chœur d'hommes à la *Fête fédérale de chant à Gossau*, du 26 au 29 mai 2022.
- Participation du Chœur d'hommes aux *Rencontres chorales internationales du Brassus*, les 24, 25 et 26 juin 2022.
- *Le Livre de Job*, oratorio de Caroline Charrière, pour ensemble vocal, récitante, soprano et baryton, orchestre à cordes (OCF) sera donné à la *Schubertiade 2022*, à Fribourg et en Valais (fin août, début septembre 2022).
- En mai 2023 est envisagée une participation au *Europäisches Jugendchor Festival Basel*.
- A l'automne 2023 c'est la *Nelsonmesse* de Haydn qui sera au programme de la Schola
- Pour 2024-2025 sont prévues la *Missa Brevis* de Kodaly et la *Missa di Gloria* de Puccini.

Durant les deux saisons à venir, la Schola entend augmenter un peu le temps de travail des collaboratrices et collaborateurs en charge de la formation musicale hebdomadaire et professionnaliser la gestion administrative afin de faire face aux charges (cf. projet de cahier des charges) actuellement assumées bénévolement par le président. Représentant une augmentation du temps de travail de 25-30% environ, les trois mesures suivantes seront adoptées :

- Création d'un poste de responsable du solfège vocal.
- Création d'un poste de sous-direction à répartir, selon leurs engagements et leurs disponibilités, entre M.-M. Theytaz et A. Carron.
- Création d'un poste d'administration qui couvre deux domaines : a) *Gestion chorale* : préparation et supervision de l'agenda ; organisation des camps musicaux ; gestion des concerts (organisation générale : publicité, confection des programmes ; supervision de la régie, etc.) b) *Administration générale* : ressources humaines ; gestion financière (contrats, comptabilité, recherche de fonds, etc.)

En se transformant de la sorte, la Schola se fixe comme objectif, dès la rentrée d'août 2022 (saison artistique 2022-2023) d'être reconnue comme membre de l'Association des Écoles de musique. Dans l'esprit qui est le sien depuis plus de 90 ans, elle espère grâce à ces mesures améliorer et pérenniser son activité de formation chorale.

Sion, 20 février 2022

Documents de travail à disposition sur demande:

1. Effectifs 2021-2022
2. Proposition d'évaluation en UC
3. Cahier des charges (projet)
4. Tableau des concerts 2015-2020
5. Statuts de la Schola (23 mars 2018)